
RÉSOLUTION 2017-CE591-06.07-R5545

relative à la nomination de membres au comité de bons soins aux animaux

Adoptée par la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières lors de la 591^e réunion (ordinaire) tenue le 26 septembre 2017.

CONSIDÉRANT l'article 4.6 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 6.7 du Règlement no 1 – Règlement de régie interne de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la Politique de bons soins aux animaux;

CONSIDÉRANT la résolution 2015-CA606-10.02-R6569 (23 mars 2015) nommant au comité de bons soins aux animaux madame Nadia Desnoyers, technicienne animalière à l'animalerie, à titre de représentante du personnel technique qui supervise les activités relatives au soin et à l'utilisation des animaux (membre d'office);

CONSIDÉRANT la résolution 2014-CE550-06.04-R5238 (3 septembre 2014) nommant au comité de bons soins aux animaux madame Fanny Longpré, agente de recherche au Décanat de la recherche et de la création, à titre de responsable de l'animalerie et secrétaire du comité (membre d'office);

CONSIDÉRANT la résolution 2015-CE555-06.01-R5271 (20 janvier 2015) nommant au comité de bons soins aux animaux monsieur Luc Farly, étudiant au programme de doctorat en sciences de l'environnement, à titre de représentant de la communauté étudiante, pour un premier mandat débutant le 20 janvier 2015 et se terminant à la date de la réunion de la commission des études du mois de septembre 2017;

CONSIDÉRANT le congé autorisé, pour une durée indéterminée, de madame Nadia Desnoyers;

CONSIDÉRANT le départ en congé à traitement différé, du 15 août 2017 au 14 février 2018, de madame Fanny Longpré;

CONSIDÉRANT la résolution CBSA-17-114-15.3 (15 mars 2017) du comité de bons soins aux animaux recommandant le renouvellement du mandat de monsieur Luc Farly à titre de représentant de la communauté étudiante;

CONSIDÉRANT la résolution CA-17-410-17 (4 juin 2017) du conseil d'administration de l'Association générale des étudiants de l'UQTR (AGÉUQTR) recommandant la nomination de monsieur Luc Farly au comité de bons soins aux animaux;

CONSIDÉRANT les avis du doyen de la recherche et de la création et du vice-recteur à la recherche et au développement;

SUR PROPOSITION DE MADAME SANDRINE RENAUD, DÛMENT APPUYÉE PAR MADAME MARIE BEAULIEU, IL EST RÉSOLU :

- 1^o de nommer madame Sonia Gauthier, technicienne animalière, à titre de membre du comité de bons soins aux animaux en tant que représentante du personnel technique qui supervise les activités relatives aux soins et à l'utilisation des animaux (membre d'office) pour la durée indéterminée du congé de madame Nadia Desnoyers;
- 2^o de nommer madame Sophie Parent, agente de recherche, à titre de membre du comité de bons soins aux animaux en tant que responsable de l'animalerie (membre d'office) et la coordonnatrice rattachée au Décanat de la recherche et de la création qui assure le rôle de secrétaire au sein du comité (membre d'office) pour la durée du congé de madame Fanny Longpré, soit du 15 août 2017 au 14 février 2018;

- 3° de nommer monsieur Luc Farly, étudiant au programme de doctorat en sciences de l'environnement à titre de membre du comité de bons soins aux animaux en tant que représentant de la communauté étudiante pour un mandat de deux (2) ans, débutant le 26 septembre 2017 et se terminant à la date de la réunion de la commission des études du mois de septembre 2019 :
- 4° d'amender en conséquence toute résolution incompatible avec la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Marylène Drouin
Secrétaire générale